Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260630-26_06_30_08-DE

CAISSE DES ECOLES
Procès verbal du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente juin à 19 heures 00 minutes, le Bureau de la Caisse des Ecoles de PLENEE-JUGON, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Roland LUCAS, Maire et Président de la Caisse des Ecoles.

Présents (*voix délibératives*) : Roland LUCAS, Hélène DUQUENNE, Marine CHARRA, Elodie OGIER, Colette CORNILLET, Pauline DOUZAMY, Marie-Eve CORMAND, Anne BURLOT.

Absents excusés : Julie MARTINEAU, Adeline RONDEL, L'Inspecteur de l'Education Nationale, Typhaine OLLIVIER ;

Membres	**Voix délibératives**	Voix consultatives
En exercice	**9**	3
Présents	**8**	0
Votants	**8**	-

Date de convocation : le 17 juin 2026

La ligne de trésorerie

Monsieur Le Président informe les membres de la Caisse des Ecoles qu'il est nécessaire d'ouvrir un contrat d'ouverture de crédit de « ligne de trésorerie » afin de pallier le manque de trésorerie pour régler les salaires et les factures en cours.

Ci-dessous la proposition faite par le crédit agricole ; le crédit mutuel de bretagne n'a pas répondu.

	CRCAM de Ploufragan
Montant	40 000 €
Durée	1 an
Commission de mise en place	0,15% du montant maximal de la ligne soit 60,00 €, prélevés en une seule fois par débit d'office.
Marge	1,00 %
Euribor 3 mois moyenné non flooré à 0*+ marge de 1,00 %	* Index Euribor 3 mois de (03/02/2025) = + 2,59 % soit un taux de 3,59 %
Périodicité des intérêts	Trimestrielle La période des intérêts est la durée de 3 mois comprise entre 2 échéances de remboursement

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260630-26_06_30_08-DE

Calcul des intérêts	Les fonds utilisés portent intérêts du jour effectif de leur mise à disposition sur le compte du comptable assignataire de l'emprunteur jusqu'au jour de leur remboursement effectif sur le compte du prêteur. Les intérêts sont calculés à terme échu
Commission de non-utilisation	Pas de commission de non-utilisation
Base de calcul	Nombre de jours exacts / 365

Monsieur Le Président propose aux membres de la Caisse des Ecoles :

- de créer le contrat de ligne de trésorerie pour un montant de 40 000,00 € et de l'autoriser à signer le contrat correspondant,

<u>Décision</u> : Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres de la Caisse des Ecoles décident :

- **De créer le contrat de ligne de trésorerie pour un montant de 40 000,00 € auprès du CRCAM de PLOUFRAGAN,**
- **D'autoriser la présidente ou la vice-présidente à signer le contrat correspondant.**

Fait et délibéré à Plénée-Jugon, les jour, mois et an susdits
P.E.C. en Mairie, le 02/07/2026
Date d'envoi en Sous-Préfecture, le : 03/07/2026

Le Président,
Roland LUCAS,
Maire.

